



Droit de garde des enfants

Par **sylvie70**, le **08/09/2008** à **15:00**

Bonjour,

je m'adresse a vous aujourd'hui car je ne sais plus quoi faire je suis divorcée depuis le 7 avril de cette année Ce divorce a été fait par consentement mutuel pour aller au plus vite. C'est moi qui ai la garde de mes 2 enfants agés de 5 et 7ans. Mon ex mari a un droit de visite libre qui peut etre reglementé a 1 we sur 2 si les choses ce passent mal.

Mon problème est le suivant j'ai rencontré quelqu'un il y 3 mois mes enfants le connaissent et tout se passe tres bien Je précise qu'il n'a jamais dormi a mon domicile et qu'il n'y a rien a lui chez moi car je suis encore sous le coup de l'allocation de parent isolé et ce jusqu'a fin decembre

Mon ex mari vient d'apprendre que je fréquente ce monsieur et m'interdit de refaire ma vie avec lui, il ne veut pas qu'il s'approche des enfants.

Et il me menace d'intenter quelque chose je cite "tu vas voir les courriers que tu vas recevoir tu vas en chier"

Vu ces menaces je lui ai dit que s'il ne se calmait pas je lui reduisait le droit de visite ce qui la mis encore plus en colère alors que je pense etre dans mes droits

De plus il vit chez sa mère ou il n'y a pas de chambre pour mes enfants le petit dort avec lui et ma fille avec mon ex belle mère

Que puis je faire il est tres agressif et violent et menaçant envers mon ami

Je vous signale aussi qu'avant le divorce il avait menacé de ne pas me rendre les enfants si je ne l'ecoutais pas il avait donc fallu sur les conseils de mon avocat que je depose une main

courante a la gendarmerie et là il m'avait telephoné en leur presence et c'etait montré agressif verbalement l'agent de gendarmerie l'avait remis a sa place à ce moment là

Pouvez vous m'aider je ne sais plus du tout quoi faire